

Communiqué de presse, Coire, le 23 juin 2022

Rapports en réponse aux postulats sur l'agriculture et la filière alimentaire: le débat sur la PA22+ doit avoir lieu maintenant

Après les visions, place aux actes

Le rapport publié aujourd'hui par le Conseil fédéral montre clairement que l'avenir de l'agriculture et de la filière alimentaire est varié, sain et productif à long terme grâce à l'attention portée au sol, à l'eau, à l'air et à la biodiversité. Malheureusement, il ne précise pas de quelle manière cette vision doit être concrétisée. Le Conseil fédéral doit donc revoir sa copie en s'assurant de la collaboration de la politique, de la société et des actrices et acteurs du marché.

L'agriculture et la filière alimentaire suisses n'assurent pas la sécurité de l'approvisionnement en intensifiant leurs activités à court terme, mais en misant sur la durabilité et sur la résilience, depuis la production jusqu'à la consommation: telle est la vision publiée mercredi par le Conseil fédéral en réponse aux postulats [20.3931](#) et [21.3015](#).

Le Conseil fédéral propose de mettre en œuvre la politique agricole 2022+, pour l'instant suspendue, sous forme de paquet allégé et d'attendre 2030 avant de s'attaquer à la prochaine grande étape. L'Alliance Agraire salue l'axe stratégique formulé dans le rapport et attend que le Parlement se mette au travail sur ce dossier. Toutefois, contrairement à la proposition du Conseil fédéral, la PA22+ ne doit pas simplement être allégée, mais aborder de front les défis urgents.

Améliorations en matière de protection du climat et de bien-être animal

Conformément à la Stratégie climatique de la Confédération, la protection du climat doit aussi être ancrée dans la loi sur l'agriculture. En effet, les organisations de l'Alliance Agraire souhaitent contribuer à la protection du climat et ont besoin, pour cela, d'un cadre solide.

D'autres mesures pour progresser dans ce dossier sont également nécessaires en matière de biodiversité ainsi que de bien-être et de santé des animaux, et les efforts déjà entrepris à l'heure actuelle ne doivent pas être ralentis.

Développement des réseaux consacrés à l'innovation et des conventions d'objectifs

La Confédération et les cantons doivent encourager les réseaux consacrés à l'innovation, mais aussi développer et rendre plus accessible l'aide aux projets visant à améliorer l'aspect durable de toute la chaîne de production. Les possibilités existantes de conventions d'objectifs et de prestations entre la Confédération et les organisations de producteurs dans le cadre de projets pilotes doivent par ailleurs être développées. Ces projets doivent inciter l'agriculture et la filière alimentaire à utiliser l'instrument qu'est la convention d'objectifs au service d'une agriculture durable et productive. Tant l'agriculture que l'industrie transformatrice, les artisans de la filière alimentaire et les commerçants portent une part de responsabilité en la matière.

À propos de l'Alliance Agraire: L'Alliance Agraire regroupe 20 organisations des milieux des consommatrices et des consommateurs, de l'environnement et du bien-être animal ainsi que de l'agriculture. Elle est au service du dialogue entre la fourche et la fourchette. L'Alliance Agraire accompagne la politique agricole suisse depuis le début des années 1990 et elle est politiquement indépendante.

Contact: Agrarallianz | Alliance Agraire, Kornplatz 2, 7000 Coire; info@agrallianz.ch

Denken in der Wertschöpfungskette. Dialogue entre la fourche et la fourchette.